

## API bus, à la rencontre des seniors isolés

novembre 2016

Mis à jour le 03 novembre 2021

[Estelle Camus](#)

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

### Type d'action

- Accessibilité
- Aînés
- Développement social

- 
- Inclusion
  - Lien social
  - Pratiques professionnelles
  - Santé

## Département

Hérault (34)

## Sur le vif

**« Même lorsqu'une commune dispose d'une salle municipale où organiser des activités, il est parfois difficile de faire sortir les personnes âgées de chez elles. Avec API bus, non seulement on amène de l'information et des animations là où il n'y en pas mais en plus on va chercher les personnes chez elles pour qu'elles n'aient plus de contraintes de déplacement »,** la Directrice de l'ADMR de l'Hérault.

## Porteur(s) de l'action

Fédération ADMR de l'Hérault

## Objectif(s) et bref descriptif

Afin de permettre à l'ensemble des retraités du Département de l'Hérault d'accéder à des informations et actions de formations sur le « bien vieillir », et de favoriser le maintien du lien social, la Fédération départementale ADMR a développé un lieu itinérant d'accueil, d'information et de prévention. L'API BUS se déplace sur l'ensemble du département, vient chercher à domicile les personnes âgées les plus isolées géographiquement ou rencontrant des difficultés de mobilité, puis s'installe au cœur des communes volontaires pour des temps de convivialité et d'information/formation au sein du véhicule modulable.



Une action initialement expertisée par Apriles en 2016 et mise à jour par le Lab'Au en novembre 2021.

## Origine(s)

L'idée d'API BUS est née à la suite d'une enquête conduite par l'ADMR en 2014 auprès des retraités et des communes de l'Hérault, afin de recenser les besoins des seniors ainsi que les réponses déjà existantes sur les territoires. Cette enquête, ainsi que les témoignages des intervenants à domicile de l'ADMR, ont mis en évidence le besoin de vie sociale des personnes âgées, confrontées à un sentiment fort d'inutilité. Cependant, cette envie des personnes retraitées de sortir de chez elles, de partager des activités avec d'autres, se heurte, dans les zones rurales géographiquement isolées, à des difficultés de déplacement. Lorsqu'il existe des activités et des services, tels des clubs du troisième âge, des actions de prévention, ils sont principalement localisés dans les bourgs et restent inaccessibles à certains.

En s'inspirant d'expériences déjà existantes auprès d'autres publics, notamment celle du [Ptit Platô à Nancy \(lire la fiche Apriles sur le sujet\)](#), l'ADMR envisage alors d'aménager un véhicule adapté au transport de personnes mais également modulable en espace de rencontres et d'information, qui se déplacerait au devant des retraités du département.

---

Afin de financer le coût d'un tel véhicule, l'ADMR répond alors à l'appel à projet annuel lancé par la Carsat Languedoc Roussillon, en interrégime, pour favoriser un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité. Bien que le projet ne rentre pas dans les cadres, la Carsat qui entretient déjà des liens de partenariats avec l'ADMR, est sensible à l'intérêt du dispositif et ses administrateurs décident de financer l'achat et l'aménagement du véhicule, hors appel à projet. Des subventions complémentaires sont également réunies auprès de la Fondation Caisse d'Epargne et de la Fondation Bruno.

Un véhicule est alors spécialement conçu pour transporter cinq passagers, y compris des personnes à mobilité réduites, et se transformer en salle de réunion pour une douzaine de participants, équipée d'un point électrique, de chauffage/climatisation, d'un grand écran, d'ordinateurs portables, de bornes wi-fi pour se connecter dans les zones à faible réseau, mais aussi d'un réfrigérateur et d'une machine à café pour la convivialité. Un collaborateur au profil atypique est également recruté à temps plein afin de conduire le car, animer les activités et finaliser l'organisation avec les communes desservies.

En janvier 2016, après un an de préparation, API (pour Animation, Prévention, Information, mais aussi en clin d'œil à happy) Bus est prêt à démarrer ses tournées.

## **Description détaillée**

Décoré de couleur vive et clairement identifiable, API BUS a commencé à sillonner les routes du département et notamment les petites communes de l'arrière pays héraultais en janvier 2016. L'ensemble des 337 mairies de l'Hérault ont préalablement été contactées, afin de leur proposer un premier passage gratuit de l'API bus. Les communes visitées en priorité ont été identifiées avec l'aide de la Carsat qui a été la première en France à établir un Atlas des fragilités, et la majorité a accepté. Cependant, si les animations proposées par API bus sont gratuites pour les bénéficiaires afin de pouvoir toucher le plus de retraités possible, les communes intéressées par le dispositif se voient, en revanche, proposer un abonnement dont le montant est fixé en fonction de la fréquence des passages : de 150 euros pour un passage annuel à 90 euros par passage au-delà de quatre par an. A l'issue d'une première halte dans leur commune, une dizaine de maires ont d'ors et déjà souscrit pour un passage par mois, soit un apport de 5000 euros au budget de fonctionnement de l'API bus, qui s'élève à 50 000 euros. Les bons retours de la part des bénéficiaires devraient encourager d'autres municipalités, plus attentistes à s'engager, d'autant que le dispositif peut s'intégrer dans un contrat local de santé. L'ADMR se donne ainsi deux ans pour autofinancer le fonctionnement de l'API bus avec la cotisation des communes et des financements fléchés, notamment dans le cadre de la conférence des financeurs.



### **Une demi-journée d'information et d'animation**

Le partenariat avec les mairies, ou les Centres communaux d'action sociale, permet également de communiquer largement auprès des habitants sur le passage du bus, par voie d'affichage ou dans le bulletin municipal. Cette information est également relayée localement par les collaborateurs de l'ADMR, salariés ou bénévoles, ainsi que par les caisses de retraite de l'inter-régime (Carsat, MSA, RSI), auprès de leurs bénéficiaires. Les personnes intéressées prennent alors directement contact avec l'ADMR pour s'inscrire (jusqu'à douze par séances) et une tournée est organisée afin de véhiculer depuis leur domicile les participants qui le souhaitent. API bus s'installe ensuite en centre bourg, pour un temps d'animation avant tout convivial. Si les actions de prévention occupent une place importante, des activités plus ludiques sont également proposées (loisirs créatifs, jeux collectifs, initiation à l'informatique...), ainsi qu'un goûter. Le programme de ces animations est construit en fonction des souhaits des participants, recueillis au premier passage, et de la cohésion du groupe constitué. Si la majorité de ces animations sont assurées par les professionnels de l'ADMR ou de la Carsat, notamment concernant les actions de prévention (nutrition-santé, chute, mémoire...), des partenaires extérieurs interviennent également sur des demandes spécifiques : la gendarmerie a été sollicité pour apporter des informations dans la lutte contre les arnaques, les pompiers participent à la formation aux gestes de premiers secours...). Enfin des informations sont également apportées par l'ADMR ou la Carsat sur les dispositifs d'aide et de maintien à domicile à l'attention des retraités, en perte ou non d'autonomie. Autant d'occasion de partager des moments de convivialité de nouer des liens, qui se prolongent au-delà du passage du bus.



### **Mise à jour**

Depuis l'expertise conduite en décembre 2018, API Bus a poursuivi son développement. Fin 2020, 140 communes de l'Hérault ont bénéficié du passage du bus, soit au titre de la découverte du dispositif, soit pour une série d'ateliers. Certaines, à l'exemple de la commune de Restinclières, ont même renouvelé leur convention ou augmenté le nombre de passages annuels. D'autres petites communes, qui ne disposaient pas d'un budget suffisant, se sont regroupées pour accueillir l'API Bus. Par ailleurs, si les passages du bus sont majoritairement organisés avec les communes et CCAS, des résidences seniors commencent également à le solliciter. Ce sont donc, en moyenne, entre 400 et 500 seniors qui bénéficient des activités du bus chaque année, même si la crise de la Covid et les confinements successifs ont contraint à annuler plusieurs tournées et réduit d'un tiers la fréquentation.

Pour faire face à cette montée en puissance et pallier aux éventuelles absences, un second animateur a été embauché. Tous deux interviennent à mi-temps mais peuvent également être mobilisés ensemble sur une tournée si le nombre de participants le nécessite. De plus, si l'ADMR continue de faire appel à des partenaires extérieurs sur certaines thématiques (prévention des

arnaques, sécurité routière, premier secours...), des bénévoles, disposant de compétences spécifiques (fabrication de produits ménagers « maison », généalogie...) sont également mobilisés.

Les missions de l'API BUS se sont également élargies. Le bus est notamment utilisé pour déployer un Bus des Aidants, dispositif porté par l'Association des Aidants d'Occitanie, l'ADAO (fiche en préparation dans le cadre de l'appel à contribution Odas/CNSA sur le soutien aux proches aidants <https://odas.labau.org/qui-sommes-nous/les-appels-contribution>). Une convention est en projet avec le Conseil départemental de l'Hérault pour développer un accompagnement aux droits et aux aides vers les publics en difficultés sociales, plus particulièrement en matière de lutte contre l'illectronisme. Quant à L'ADMR de l'Hérault, elle se sert aussi du bus pour promouvoir le recrutement de salariés et de bénévoles au sein de ses services. Par ailleurs, L'API Bus a inspiré d'autres projets : l'ADMR du Jura est venue rencontrer l'équipe héraultaise et fait désormais circuler un dispositif identique ; dans l'Hérault, l'association Présence Verte a développé un point ressource mobile pour informer sur ses services d'aide à domicile.

Pour l'ADMR 34, l'API Bus n'a pas épuisé son potentiel de développement, à condition de renforcer la communication et l'information sur le dispositif, à destination des élus (participation au salon des maires de l'Hérault) et des seniors encore autonomes (les caisses de retraite pourraient être sollicitées). Actuellement, l'équilibre financier du dispositif reste fragile et encore très dépendant des subventions accordées dans le cadre des appels à projets portés par la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA) ou par l'interrégime des caisses de retraite.



## Bilan

- 
- Permettre à des personnes retraitées d'accéder à l'information sur les dispositifs d'aide et de soutien à domicile.
  - Favoriser la prévention de la perte d'autonomie.
  - Rompre l'isolement des personnes retraitées dans des territoires ruraux très isolés.
  - Recréer du lien social et un sentiment d'utilité chez les personnes retraitées.

## **Partenaire(s)**

Carsat Languedoc Roussillon, Fondation Caisse d'Epargne, Fondation Bruno, Mairies de l'Hérault concernées par le dispositif.

## **Moyens**

### **Humains**

Deux collaborateurs à mi-temps et le soutien de l'équipe de salariés du siège ( premier niveau d'information auprès des communes, recherche de financements et réponses aux appels à projet).

### **Financiers**

Financements Carsat : 76000 euros d'aménagement du véhicule en 2016, puis financements interrégime sur les ateliers (2020 : 5 300 euros) ; financements CFPPA (2018 : 15 000 euros, 2019 : 10 000 euros, 2021 : 21 000 avec des ateliers supplémentaires).

Des fondations (Fondation de France, fondation Bruneau) ont également contribué à l'API Bus.

### **Matériels**

Un véhicule spécialement adapté pour permettre le transport de personnes et sa transformation en lieu d'activités ; des salles mises à disposition par les Mairies ou les CCAS.

## **Contact**

**CALLAS Christelle**

Responsable du développement

---

ADMR de l'Hérault

**Adresse** : 78 allée John Napier  
34000  
Montpellier  
France

**Tél.** : 04.67.20.75.75

**Courriel** : [info.fede34@admr.org](mailto:info.fede34@admr.org)

**Site web** : <https://www.admr34.fr/api-bus-admr-herault>